



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail:syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Flash info 8, vos élu.es vous informent : Échos du CST de la DDCT du 16 octobre

JOP :

La ville remercie les agent.es de la DDCT mais ne répond pas à notre demande de transparence sur les primes JOP !

Bilan social DDCT : Pas de mieux et même des nouvelles alertes pour la santé !

La DDCT nous a présenté son bilan social 2023 sur l'emploi, la santé, le handicap. La DDCT, c'est 1903 agent.es en majorité de C (1406) et une majorité de femmes 68 %, et une majorité de catégorie C (administratifs et ATLG).

La DDCT privilégie depuis des années le recrutement des catégories A et réduit le nombre de B et de C (-30). Or, les agent.es de catégorie C notamment en contact des usagers payent les frais de sous effectifs chroniques dans les services. Certaines mairies ont une vacance supérieure à la moyenne : mairie 8^e, 10^e, 14^e et 20^e. Ces indicateurs doivent interpeller la ville pour soutenir les équipes et améliorer leurs conditions de travail. Le bilan social pointe encore une fois une difficile « *attractivité des postes en mairie* ».

☛ **Pour Supap Fsu, il faut que la DDCT revalorise sur le plan salarial les métiers de la DDCT, et se batte pour la reconnaissance des pénibilités spécifiques des métiers en lien avec les usagers.**

Alerte santé / Sous effectifs chroniques

Que ce soit au SEII (manque au moins d'une agent.e de catégorie C), au service action citoyenne et vie associative (BSA, MVAC, CCQ, 2 EDL), les UGD..., ça craque de partout quand les agent.es veulent bien faire leur travail. En témoigne les chiffres d'arrêts maladie. Prenons l'exemple des mairies : **36201 jours de l'année en absence santé, soit 164 ETP personnes équivalent à 11 % des effectifs absents dans les mairies et donc des reports de charges énormes sur les collègues.** Idem pour le service du 3975, qui a un taux d'absence très élevé : 9.13 %.

Autre particularité de la DDCT : le vieillissement et donc la nécessité de prévenir l'usure professionnelle.

☛ **Pour Supap Fsu, il faut que la DDCT recrute au moins 164 emplois pour respecter la santé des agent.es, prévenir le stress permanent et l'épuisement professionnel.**

Le bilan social fait état de violences internes, notamment en lien avec « *des mises en situation stressante.* » SUPAP FSU constate qu'aucun enseignement sur l'organisation du travail n'est tiré suites à celles-ci (violences internes, Violences sexistes et sexuelles au travail..).

☛ **Pour Supap Fsu, il faut que la DDCT informe** en instance santé travail (FSSCT) des mesures de prévention prises suite à chaque violence, afin qu'elles ne se renouvèlent pas.

Les violences usagers sur les agent.es perdurent.

☛ **Pour Supap Fsu, il faut que la DDCT reconnaisse** les pénibilités des métiers d'accueil, de relation aux usagers en présentiel comme au 3975 et de moyens supplémentaires pour mieux rendre le service public. Seulement la moitié des agent.es de la DDCT ont une sujétion reconnaissant une partie des pénibilités de leur travail. **Avoir des sujétions supplémentaires, permet d'obtenir une réduction de temps de travail et donc une réduction d'exposition aux risques.**

La DDCT refuse de reconsidérer les pénibilités, en particulier des métiers à prédominance féminine. C'est contraire au plan égalité de la ville de Paris. Nous continuerons à nous battre pour !

☛ **Supap Fsu se félicite qu'enfin la DDCT accepte une de nos demandes d'analyses des accidents de travail et de trajet qui touchent particulièrement les femmes et ce afin de stopper leur accroissement et les prévenir.**

Des salaires en berne

Les promotions des C et B n'augmentent plus suite au passage au 100%. Nous avons redemandé la nécessité d'ouvrir plus de poste de B afin de permettre aux catégories C un déroulement de carrière et de A pour les B. Pour les A, nous maintenons nos revendications du 100 % de promotion comme les B et C

☛ Supap Fsu a demandé si la DDCT appliquait bien l'égalité de traitement pour les personnes en congés maternités/parentaux dans l'accès aux primes. La DDCT a répondu à l'affirmative.

☞ **Si vous constatez sur le bulletin de janvier que cet engagement n'est pas respecté, informez-nous pour que nous intervenions avec vous pour faire respecter vos droits.**

Pour attirer de nouveaux collègues à la DDCT, la DDCT doit revaloriser les primes : primes conduites ATLG, primes pour les administratifs, et tout d'abord NBI en tout genre car cela rentre dans le calcul de la retraite. Les avancées gagnées avec Supap Fsu pour le service politique de la ville en termes de prime doivent s'élargir à tous les services et catégories.

☛ **Supap Fsu** rappelle les interpellations déjà réalisées sur les progrès que la DDCT doit faire concernant le respect des situations de handicap. À noter qu'une grande partie des collègues ont plus de 50 ans (206). Ils expriment la peur **d'être mise à la retraite d'office pour invalidité**, si la DDCT les ne considère pas assez « productifs ».

☛ **Supap Fsu redemande avec le collectif handicap du syndicat le respect des droits des collègues**, le respect des 172 préconisations de la médecine du travail, sinon, il faut notifier le refus auprès de la FSSCT de la DDCT. La DDCT s'était engagée à soutenir le tutorat notamment par le biais d'une prime. Nous demandons des sensibilisations, formations y compris sur le handicap invisible pour les responsables et en fonction des besoins, des collectifs de travail. La DDCT réfute le fait qu'il y ait des problèmes voire de la discrimination pour nos collègues en situation de handicap. *Il y a deux référents handicap, tout va bien*. Elle sait qu'elle doit avancer sur la prime et reviendra vers nous.

Les stages et les apprentis au service des cabinets d'élu.es

Les cabinets d'élus ont autant de stagiaires que dans les services : 203. Idem pour les apprentis : 24 apprentis dont 14 en cabinet ! Les EDL n'en n'ont plus !

☛ Supap fsu demande un rééquilibrage pour les services et de faciliter l'accueil des 3 eme (seulement 99 jeunes actuellement)

De l'argent, il y en a à la DDCT !

☛ Supap Fsu Supap FSU constate que la DDCT sait mettre des sous quand elle le veut. Elle a financé 38 000 euros une intervention sur les « *valeurs en mairie du 20* » avec pour objectif supposé « la prévention des RPS » ! Comment peut-on encore nous rétorquer qu'il n'y a pas d'argent pour soutenir une démarche de prévention des risques psycho sociaux pour les collègues du 3975 qui souffrent depuis des mois ?!

De l'argent il y en a : À nous collectivement de le mobiliser là où les agent.es en ont besoin et avec des ressources indépendantes de la DDCT, pour faire évoluer positivement les organisations du travail. Comme au 3975, suite à une bataille de longue haleine et en intersyndicale en instance FSSCT centrale -info prochaine intersyndicale à venir- : Face aux cadences de travail, au stress, au sous-effectif et aux problématiques de souffrance au travail, nous avons gagné une expertise pour réaliser un état des lieux de la santé au travail et des préconisations pour améliorer les conditions de travail des collègues.

3975 : nouvelle astreinte pour les agent.es de catégorie A et SA

Nous avons pointé la crainte d'une charge supplémentaire pour un service déjà en souffrance. La DDCT souhaite nous « rassurer » : c'est du 120 Euros brut et seulement 2 appels en 2023 et cette décision a été prise en accord avec les agent.es.

Cycles horaires du Théâtre de la concorde - 27 agent.es :

La DDCT a expliqué que c'était expérimental d'avoir un théâtre municipal avec une grande ambition. La direction a fait face à plein de questions sans y répondre vraiment.

☛ **Supap Fsu a souligné l'importance de respecter** les 11 heures de repos ; les 23h pour garantir le retour, la question de la restauration, le respect de la vie familiale – vie professionnelle en lien avec les soirées et week-end, les primes et sujétion liées au travail atypique.

☛ **Supap Fsu a proposé un bilan à 6 mois afin de vérifier que les conditions de travail sont respectées** et la visite de site prochaine sera l'occasion de rencontrer le personnel. Au vu des éléments trop incertains et mouvant donnés par la DDCT, Supap Fsu s'est abstenu sur les cycles horaires.

SUPAP FSU a exercé son « droit de retrait » du CST pour se faire respecter

Les élu.es Supap fsu ont ressenti du mépris de la présidente de l'instance concernant le travail et l'engagement syndical de notre syndicat car nous prenons la parole plusieurs fois et de manière détaillée pour partager nos retours de terrain, analyses et propositions.

Nous avons rappelé que nous sommes au service des droits des agent.es et des services publics, que nous nous battons tous les jours pour l'amélioration de la vie au travail. Que nous n'avons pas à ressentir du mépris même si nous sommes évidemment prêts à défendre de manière conflictuelle et respectueuse des orientations différentes avec notre employeur. Nous nous battons avec et auprès des collègues pour éviter tout fatalisme, tout désespoir, toute division entre nous qu'elles soient sexistes, racistes LGBTI phobes.

Oui, nous avons le pouvoir d'agir pour un monde du travail à la ville plus juste, plus solidaire, qui respecte notre santé et notre travail de service public !

☛ Supap fsu remercie les syndicats CGT, Unsa, qui ont soutenu.es notre démarche d'interpellation pour que le dialogue social soit respectueux et riche. La présidente a répondu qu'elle souhaitait lever tout malentendu à l'avenir.

Dont acte : rendez – vous au prochain FSSCT au mois de novembre pour un vrai dialogue social au service des agent.es et des services publics.

On vous invite sur votre temps de travail autorisé par la ville à :

Une projection débat le vendredi 22 novembre 9h 30-12h30 pour partager nos vécus et comment agir contre le sexisme, le harcèlement sexuel à la DDCT et à la ville : modalités

ici : <http://www.supap-fsu.org/2024/11/contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-reunion-d-information-syndicale-le-25-novembre-9h30-12h30.htm>

La section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE tous les jeudis de 9h30 à 16h30 :

Contactez-nous au standard 0144681393 ou par mail à ddctsupapfsu@gmail.com. Vos mandaté.es santé travail -

FSST : Catherine Albert, Thierry Fairfort, Anne Fardeau, Karima Remmani, Mehdi Ibdella, Sarah Randonneau-

Bejaoui... 5/11/ 2024